Alliance Forêts Bois/GCF n°218 - Seignosse (40)

Référence externe
ds 11937472

Méthode
Reboisement

Date de labellisation
24-04-2024 10:15:08

Région administrative
Nouvelle-Aquitaine

Pourcentage de financement
0%

Statut
LABELLISÉ

Total des crédits potentiels
568

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
15-11-2026 04:00:13

Type
Projet individuel

Créé le
24-03-2023 16:47:14

Description succincte
Le reboisement de ce peuplement forestier faisant suite à un incendie est une priorité car il n'a pas la capacité à se régénérer naturellement. Le propriétaire souhaite être accompagné pour la réalisation de ce projet de 5 hectares avec du Pin maritime et du Chêne liège. 4.04 ha seront plantés en Pins maritimes tandis qu'une zone dite de biodiversité sera conservée (feuillus) : des Chênes lièges et Pin maritimes seront plantés dans les trouées. La réalisation, la maitrise d'œuvre et le suivi de ce projet sur 30 ans, sont assurés par la coopérative Alliance Forêts Bois.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	41
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	38
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	50
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0

Liste des essences

Essence
Pin maritime
Pin maritime
Chêne-liège

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	389
Stockage produits	20
Substitution	159